

Compte-rendu de réunion

Commission Permanente des Sports

Mercredi 13 avril 2022

Présents en visioconférence : Éric RAYNAUD, Sébastien LAGACHE, Véronique MOUFLE, Patrick Le Crom.

Excusés : Laurent FRANC, Daniel HUREAU, Guy LONGUEMARE.

Absents :

☆☆☆☆☆

Ouverture de la CPS par S. Lagache.

Point 1 – Approbation des comptes-rendus de réunions CPS du 15 février et du 16 mars 2022.

É. Raynaud propose aux membres de valider les deux derniers comptes-rendus qui ont été adressés au CDF. Approbation des comptes-rendus de réunions par la CPS.

Il demande de modifier dans le compte-rendu de février le terme : «chèque-cadeau décathlon» par «chèque cadeau dans un magasin d'articles de sport».

Point 2 – Calendrier et lieux des réunions CPS 2022.

- **Mardi 5 juillet** – Lieu à définir.

Point 3 : Point sur les dossiers challenges.

Les dossiers challenges 2022.

- **Tournoi d'échecs en ligne (1^{er} – Nouveau)** : ASCEE 2A – le 8 avril 2022 de 19h00 à 20h30.

→ Suivi du dossier → Stéphane Vachet et Patrick Le Crom

Une grande réussite tant sur le nombre d'inscrits que sur le bon esprit durant ce **1er** tournoi mais aussi durant les phases d'inscription lors des différents échanges avec certains participants.

Une grosse satisfaction aussi sur le nombre d'ASCE participantes **41**:

Des joueurs venus de partout d'où l'intérêt de proposer du jeu en ligne facilement accessible à toutes et à tous sans coût de participation.

Un concept très porteur pour d'autres rendez-vous en ligne. Se servir de ce noyau de joueur(euse)s pour essayer de proposer un tournoi en présentiel basé sur un tournoi existant.

É. Raynaud propose quand même de renouveler ce tournoi en ligne avant de l'organiser en présentiel.

Une satisfaction pour les organisateurs de la FNASCE en appui avec l'ASCE 2A de constater que ce 1er tournoi a réuni **10 féminines** et fédéré adultes et enfants. Des messages de parents heureux de pouvoir faire une activité avec leur enfant et des adultes satisfaits de se retrouver avec de bons joueurs.

Le tournoi en chiffres :

- Nombre d'inscrits : **74**
- Nombre d'ASCE représentées : **41**
- Parties jouées : **452**
- Coups joués : **27 598**
- Classement moyen sur le tournoi : **1294 Elo**
- Classement du joueur le plus faible : **600 Elo**
- Classement du joueur le plus haut : **2587 Elo**

ASCE les plus représentées avec 5 inscrits :

- ASCE 14
- ASCE 33 CEREMA

Le classement :

CLASSEMENT DU 1ER TOURNOIS D'ÉCHECS EN LIGNE					
Place	Prénom – Nom	Rating	Score	Performance	ASCE
1	Emilio PROFILI	2587	40	2203	ASCE 26
2	Vincent NINEUIL	2227	35	2167	ASCE 60 CEREMA
3	Thomas ESCRHUELA	2208	27	2123	ASCE 76 CEREMA
4	François MARCONOT	1982	24	1987	ASCE 77 CEREMA
5	Cédric CARRE	2104	24	1952	ASCE 08

La CPS a décidée d'attribuer des chèques-cadeaux aux vainqueurs :

- Récompences individuelles:

- 1^{er} prix : **50 €.**
- 2^{ème} prix : **30 €.**
- 3^{ème} prix : **20 €.**

Deux ASCE (14 et 33 CEREMA) étaient les plus représentées avec **5** participants chacune. La CPS décide d'attribuer un chèque-cadeau de **50 €** à chaque ASCE.

La CPS propose une remise des chèques-cadeaux au cours de l'assemblée générale de la FNASCE à Sète début mai.

S. Vachet demande à la CPS de réfléchir à l'élaboration d'une enquête en ligne en ciblant 5 ou 6 questions sur l'organisation du tournoi.

- **Enduro-carpe (10è)** : ASCE 57 du 3 au 6 juin à Moulins-les-Metz (57).

Suivi du dossier → D. Hureau → représentant CPS → G. Longuemare → représentant CDF → P. Bonnin.

P. Le Crom informe la CPS que la convention a été signée en date du 22 mars 2022 par la présidente de la FNASCE.

La mise en ligne des inscriptions est lancée depuis le 23 mars 2022.

La date limite des inscriptions est fixée au 20 mai 2022 dernier délai.

Aide GMF pour coupes comme indiqué dans le budget prévisionnel et pas en chèque cadeaux.

É. Raynaud se charge de la commande des trophées et les adresse directement à l'ASCE 57.

Point à faire sur les inscriptions et le suivi du dossier par Daniel Hureau avec les organisateurs.

- **Pétanque (48è)** : URASCE AQUITAINE du **17 au 18 septembre** à Soustons (40).

Suivi du dossier → Véronique Moufle → représentants CPS → Véronique Moufle et Sébastien Lagache → représentant CDF → – Josée Palin.

P. Le Crom informe la CPS que la convention a été signée en date du 22 mars 2022 par la présidente de la FNASCE.

La mise en ligne des inscriptions sera lancée à réception des derniers documents actualisés (date souhaitée par l'URASCE début mai).

V. Moufle, refait un point avec H. Dospital.

- **SwimRun (1^{er} – Nouveau challenge)** : ASCE 56 – 3 au 4 septembre à Suscinio/Landrezac

Suivi du dossier → Patrick Le Crom → représentant CPS → ? → représentant CDF → Marie-Christine Rivoire – Suppléant Éric Raynaud.

É. Raynaud informe la CPS que P. Le Crom ne peut pas être le représentant de la CPS sur ce challenge comme sur les autres challenges en tant que permanent de la FNASCE.

P. Le Crom informe la CPS que la convention a été signée en date du 29 mars 2022 par la présidente de la FNASCE.

La mise en ligne des inscriptions est lancée depuis fin mars 2022.

La date limite des inscriptions est fixée au 30 mai 2022 et le nombre d'inscrits est limité à 35 participants.

É. Raynaud se charge de la commande des trophées et les adresse directement à l'ASCE 56.

Les dossiers challenges 2023.

- Trail (14è) : ASCE 34 à Pignan.

L'ASCE 34 a fait savoir verbalement à la CPS qu'elle serait candidate pour reconduire l'organisation du TRAIL à Pignan (34).

La CPS donne un accord de principe pour l'organisation de ce challenge et demande à l'ASCE 34 d'adresser sa lettre de candidature à la présidente de la FNASCE.

P. Le Crom se charge d'en informer l'ASCE 34.

- Bowling (18è)

En date du 8 avril 2022, l'URASCE Bourgogne-Franche-Comté a adressé à la FNASCE une lettre de candidature pour l'organisation du 18è challenge national de bowling 2023 à Miserey-Salines, à côté de Besançon, dans le département du Doubs.

Après étude, la CPS donne un accord de principe pour l'organisation de ce challenge.

Cependant, les dates pressenties par l'URASCE les 9, 10 et 11 juin 2023 sont non validées par le bowling à ce jour pour des raisons de calendrier des compétitions. Donc en attente de confirmation des dates définitives.

P. Le Crom se charge d'en informer l'URASCE Bourgogne-Franche-Comté.

Point 4: Assemblée générale FNASCE 2022.

S. Lagache fait observer que des corrections ont été apportées dans le dossier N°2.

Une actualisation du dossier N°2 avec les modifications sera annexé au dossier N°3.

Il informe la CPS qu'il élabore une petite vidéo rétrospective de l'année 2021 (5minutes maxi).

Un appel à candidatures sera fait auprès des ASCE présentes à l'AG pour la composition de la commission permanente des sports 2022/2023.

Une remise des récompenses pour les lauréats du 1^{er} tournoi d'échecs en ligne est prévue.

Point 5 – Grille budgétaire prévisionnelle pour les challenges.

La grille budgétaire prévisionnelle pour les challenges, assez complexe d'utilisation dans sa configuration actuelle, doit être simplifiée pour une utilisation plus rationnelle.

É. Raynaud demande à P. Le Crom de lui adresser les budgets des cinq dernières années pour étudier, avec la comptable de la FNASCE, un tableau plus adapté en gardant les rubriques indispensables.

Une nouvelle version sera proposée pour la prochaine CPS de juillet.

Cette nouvelle grille pourrait être présentée aux prochaines DASCE dans le cadre des ateliers.

Point 6 – Point sur les aides pour la création d'activités 2022.

ASCE 04 - création d'une section randonnée pédestre en moyenne montagne

P. Le Crom informe la CPS que Franc ROMAN de l'ASCE 04 a adressé une demande en date du 14 février concernant les aides accordées pour des formations de premier niveau randonnée et premier secours pour les responsables de la future section randonnée pédestre en moyenne montagne.

P. Le Crom lui a communiqué les conditions d'aides accordées par la FNASCE dans le cadre de la création d'une nouvelle activité à savoir :

Les aides financières pour la création d'activité:

Aide à la création d'une section sportive :

Cette aide, plafonnée à 1 000 €, est limitée à 50 % de la dépense arrondie à l'euro supérieur

dans la limite de la somme allouée dans le budget prévisionnel fédéral.
Elle concerne l'achat de matériels, de maillots pour un sport collectif et restant la propriété de l'ASCE ou la location de la structure d'accueil de l'activité.
Elle s'obtient par la demande écrite, auprès de la commission Sport adressée au bureau de Paris.

Il faut joindre par courrier :

- le compte d'exploitation de l'année N-1,
- le budget prévisionnel de l'année N,
- le devis.

Après acceptation du dossier par la commission Sport et information en comité directeur fédéral, l'aide sera versée en une seule fois sur présentation de la facture.

Suite à l'envoi de ces informations, l'ASCE n'a pas donnée suite.

Point 7 – Manifestation phare 2022.

S. Lagache informe les membres que les activités programmées pour cet événement n'amènent pas une demande particulière de participation de la CPS.

Point 8 – Challenge d'activité à vélo 2022.



P. Le Crom informe la CPS dans le cadre de la prochaine édition 2022 "**MAI à vélo**" avec le soutien du ministère de la Transition écologique et du ministère des sports, la CPS propose à toutes les ASCE à se mobiliser et organiser des événements cyclables, festifs pour réunir une diversité de publics autour d'événements populaires et pédagogiques.

Une occasion unique d'associer tous les adhérents des ASCE au challenge d'activité que souhaite proposer la CPS à toutes celles et tous ceux qui veulent pédaler sous les couleurs de la FNASCE.

L'idée est d'inciter les adhérents à (re)prendre leur vélo et pas uniquement lors d'un événement ponctuel. Pour cela, le challenge s'appuiera sur l'application GPS (Géovélo) qui se chargera de créer un espace FNASCE sur son interface pour participer au challenge. Pédaler et cumuler le plus de km pour faire gagner au final la FNASCE.

Deux challenges en un puisque chaque adhérent défendra aussi les couleurs de son ASCE lors du challenge d'activité. L'ASCE ayant cumulé le plus de km remportera le challenge FNASCE.

L'application gratuite GPS Géovélo est téléchargeable sur laquelle les adhérents peuvent s'inscrire et participer au challenge national grâce au logo correspondant à leur ASCE. Il faut activer ce logo à chaque utilisation de son vélo dans son déplacement pour rejoindre sa communauté.

Un challenge de dimension nationale pour nous confronter notamment aux autres associations de notre envergure.

Comment cela fonctionne ? !!

La FNASCE est inscrite au challenge d'activité « MAI à vélo » via son espace dédié sous l'entité FNASCE sur la plateforme MAI à vélo (www.maiavelo.fr) et sur la plateforme **GPS Géovélo**.

Toutes les ASCE sont également inscrites sur la plateforme GPS Géovélo.
La FNASCE et chaque ASCE disposent d'un lien d'invitation personnel.
Pour participer, chaque ASCE doit adresser à ses adhérents le lien d'invitation de la FNASCE et celui de son ASCE.

Point 9 - Articles sport sur le site de la FNASCE.

É. Raynaud propose de prévoir un article pour la rentrée sur le thème de « l'handicap » et des jeux olympiques.

Consulter le site du ministère des sports pour relever quel sport cible pourrait alimenter cet article. Cet article pourrait être complété par le portrait d'un sportif concerné par ce sujet.

Point 10 – Site internet.

Une refonte du site internet et une migration vers la nouvelle charte Internet devront être effectuées **AVANT FIN 2022**.

Point 11

DASCE 2022 – un candidat s'est manifesté,
Réflexion sur;des thématiques autour du e-Sport».

Point 12 – Questions diverses.

É. Raynaud propose à la CPS de réfléchir sur une réorganisation du fonctionnement de la CPS 2022/2023 après l'assemblée générale de Sète.

Plusieurs membres de la commission ne renouvelleront pas leur candidature à la CPS.

P. Le Crom informe la CPS que M. Jossier lui a présenté une idée de séjour cyclotourisme accompagné d'un guide qualifié proposé dans le cadre du partenariat FNASCE / VTF.
Séjour de 7 jours/6 nuits au cours duquel sont proposés plusieurs circuits à vélo et encadrés.
L'idée serait de proposer aux adhérents un séjour convivial regroupant des cyclistes sur une semaine.

É. Raynaud n'ayant pas eu l'information propose d'en reparler avec la présidente.